

Contextes administratifs et enjeux scientifiques : fouiller les sépultures liées à des conflits

Michel Signoli

DANS **CORPS** 2017/1 N° 15 , PAGES 261 À 272

ÉDITIONS **CNRS ÉDITIONS**

ISSN 1954-1228

DOI 10.3917/corp1.015.0261

Date de mise en ligne : 17/01/2018

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-corps-2017-1-page-261?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour CNRS Éditions.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [Cairn.info/copyright](http:// Cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Contextes administratifs et enjeux scientifiques : fouiller les sépultures liées à des conflits

Michel SIGNOLI

L'approche anthropologique qui est la nôtre sur le type de contexte funéraire lié à des conflits repose sur deux types de documents. Les archives historiques, qui attestent les règlements administratifs ou les témoignages de contemporains des événements; les archives biologiques, constituées par les restes humains issus d'opérations archéologiques faisant suite à des découvertes fortuites. Par rapport à la fouille archéologique de lieux d'inhumations de civils (nécropole, cimetière paroissial, cimetière confessionnel...), l'approche archéo-anthropologique d'un ensemble funéraire à recrutement militaire présente certaines originalités: son recrutement (individus masculins, le plus souvent jeunes), les traces de traumatismes observables sur les squelettes, mais aussi et le plus souvent son lien avec un épisode emblématique d'une histoire nationale: victimes de la bataille du Mans en 1793 (Cabot, 2014) par exemple; ou avec une histoire européenne: soldats de la Grande Armée de Napoléon I^{er}, à Vilnius...

(Signoli & al., 2008). Pour autant, l'approche scientifique de ces ensembles funéraires, même si elle nécessite une interdisciplinarité (entre notamment anthropologues, archéologues, historiens, paléopathologues, spécialistes des équipements et des uniformes...), s'inscrit dans le domaine de l'archéologie du fait de la chronologie des événements comme de l'impossibilité d'identifier les individus.

Avec le premier conflit mondial, plusieurs de ces paramètres changent. Le statut juridique des soldats morts en service (au combat ou pas) se modifie et entre dans un cadre précis: celui de *Mort pour la France* ou pour tel ou tel autre pays belligérant. L'obtention de ce statut a eu plusieurs conséquences majeures: témoignage de reconnaissance de la nation envers ceux qui ont donné leur vie pour le pays, individualisation et perpétuité de la sépulture... Au plan d'une mémoire personnelle et familiale, la proximité chronologique qui nous lie à la Première Guerre mondiale fait que, même s'il n'y a plus

aujourd'hui d'acteurs du conflit, des descendants peuvent encore revendiquer une mémoire immédiate, y compris d'ailleurs des ayants droit directs. Enfin, la mise en place par les administrations militaires, avant même le conflit, d'un système individuel d'identification du soldat, permet parfois de mettre un nom sur une dépouille. Pour l'ensemble de ces raisons, l'approche

des sépultures de la Grande Guerre n'est pas uniquement archéo-anthropologique, mais aussi anthropo-médico-légale. Ainsi, si la problématique de la gestion des corps demeure, celle de l'identification des individus s'y ajoute. Dès lors, les interrogations scientifiques se complexifient dans cet enjeu d'appropriation des corps, de revendication des mémoires collectives, familiales, nationales...

De la fosse commune à la sépulture individuelle

La gestion de la mort dans les armées, mort individuelle et « normale » ou morts multiples à la suite d'un combat, est peu connue, peu décrite pour les périodes antérieures à la fin du XVIII^e siècle en France. Avec et à la suite de la Révolution française, l'armée se dote de services administratifs qui vont tenter de standardiser la gestion de la mort. Ainsi, une circulaire de février 1794 indique le mode de gestion des corps mis en œuvre dans l'armée révolutionnaire : *« immédiatement après le décès, le corps est transporté dans un lieu absolument séparé des salles. Toutes les fournitures de lit appartenant aux morts doivent être lavées, la paille brûlée. La laine des matelas ne peut être de nouveau employée. Les morts ne doivent pas être enterrés avant vingt quatre heures, à moins que les officiers de santé pensent qu'il y ait danger de les conserver. Les fosses individuelles doivent mesurer au moins un mètre trente de profondeur et être couvertes de terre bien foulée. Pour les fosses collectives, l'inhumation*

de tous les cadavres, notamment après une bataille, nécessite une épaisseur de terre jetée sur les derniers corps d'au moins un mètre quatre vingt dix. Les cimetières doivent être éloignés des hôpitaux ainsi que des camps et des habitations et leur lieu est fixé par observation des officiers de santé ». Le lecteur aura noté que ce texte fait une différence entre la mort individuelle du soldat et la gestion des nombreux corps résultant d'une bataille. Dans les deux cas des mesures d'hygiène sont prises par l'administration.

Sur un plan individuel, cette circulaire appelle deux remarques. D'une part, il s'agit de laver ou de détruire les éléments de literie qui peuvent être porteurs de maladie contagieuse, rappelons à cet égard que la majorité des décès de soldats est due à des fièvres dont la nature exacte n'est pas toujours connue (le typhus en fait largement partie). D'autre part, il est clairement fait état d'un laps de temps d'au-moins 24 heures entre le moment du décès et

celui de l'inhumation de la dépouille. Cette pratique, qui peut être nuancée en cas de danger à conserver le corps, c'est-à-dire de danger de contagion, renvoie au risque d'une inhumation prématurée, donc à la crainte d'être enterré vivant, crainte largement évoquée dans la littérature médicale de la fin du XVIII^e siècle et du début du XIX^e siècle (Signoli et al., 1996).

Sur le plan de la mort en masse, la circulaire de 1794 appelle à nouveau au moins deux remarques. D'une part, il n'est pas prévu que chaque soldat reçoive une sépulture individuelle. C'est au plus pressé que l'on doit parer et dans une structure mise en place à la hâte les dizaines ou centaines de corps sont rapidement inhumés, le plus souvent sans distinction des frères d'armes et des ennemis, parfois même sans distinction des hommes et des chevaux. D'autre part, là encore, la crainte de la contagion est perceptible par la volonté de positionner ces sépultures multiples et simultanées à bonne distance des hôpitaux et des habitations. Cette pratique explique d'ailleurs les difficultés rencontrées aujourd'hui pour connaître l'emplacement exact de ces structures funéraires et le fait que leur découverte est toujours fortuite. Au final, la surmortalité qui fait suite à un combat est gérée comme celle faisant suite à une épidémie majeure : par l'intermédiaire de sépultures multiples.

Au-delà des textes administratifs, et dans la terrible réalité qui suit un combat ou une épidémie, l'inhumation des militaires va se faire au mieux des

circonstances (moyens humains et zones disponibles pour inhumation) et dans une urgence qui tiendra compte des données climatiques, de la décomposition des corps et des risques infectieux. De fait, les inhumations se feront dans des fosses communes. Ces sépultures multiples et simultanées², ne répondent à aucune règle, tant empirique que légale : de localisation, de taille, d'orientation. Elles sont tout simplement une adaptation particulière et factuelle des vivants et des survivants à une anormalité de la mort. Coignet évoque l'utilisation de fosses aux lendemains de la bataille d'Eylau (1807) : « *Et le champ de bataille était couvert de morts et de blessés ; ce n'était qu'un cri. L'homme ne peut pas se faire une idée de cette journée. Le lendemain fut consacré à faire des fosses pour enterrer les victimes et porter les blessés à l'ambulance* » (Coignet, 1969). Barrès témoigne de la même chose à Mayence en janvier 1814 : « *Les pestes d'Asie, la fièvre jaune des colonies ne firent pas autant de ravages que le typhus dans Mayence. On estime qu'il mourut 30000 militaires ou habitants. On faisait des fosses qui contenaient jusqu'à 1500 cadavres, qu'on brûlait avec de la chaux* » (Barrès, 1923).

Cette utilisation de la fosse commune, répond à une urgence liée au nombre des corps, aux risques sanitaires et se traduit souvent par un enfouissement des corps qui est insuffisant. Ce problème est récurrent durant la Révolution et l'Empire. À la Buissières (entre Mons et Lobbes), en juin 1794, Coignet témoigne de cet état de fait : « *D'abord, nous respirons ici un air pestilentiel. L'affaire du 12 mai, engagée*

précisément dans cet endroit, avait été très meurtrière. Les jardins de la rive droite de la Sambre sont encombrés de cadavres à peine enterrés » (Cognet, 1881). Thiébault en fait état après la bataille de Valmy, dans les premiers jours d'octobre 1792 : « Tous les villages étaient encombrés, empoisonnés de leurs malades (soldats prussiens), qu'ils avaient été forcés d'abandonner ; les cadavres, entassés dans les cimetières, l'étaient à ce point que la terre ne les recouvrait plus ; les routes et les bois en étaient jonchés ; on pouvait suivre leurs colonnes à la trace de leurs morts. De telles pertes équivalaient à des défaites, qu'une retraite honteuse complétait. Mais la putréfaction de tant de corps infectant l'air, jointe aux influences atmosphériques, ne tarda pas malheureusement à rendre la dysenterie épidémique » (Thiébault, 1893). Larrey le souligne également durant la Campagne d'Égypte (où la peste, ici au vrai sens clinique, est présente) : « Ainsi, à Alexandrie où la peste a régné la première année avec beaucoup d'intensité, la prise de cette place ayant donné un assez grand nombre de cadavres d'hommes et d'animaux qu'on négligea d'enlever ou qui furent mal enterrés sous ses remparts, les corps entrèrent bientôt en putréfaction, et contribuèrent au développement de cette maladie » (Larrey, 1812). L'inhumation en fosse commune ne concerne pas que les hommes de troupes, face à l'urgence elle est aussi la dernière demeure des officiers comme à Eylau : « On enterre en ce moment dans la même fosse vingt-sept officiers du... régiment de ligne. Les paysans sont commandés pour ouvrir dans la nuit suivante vingt fosses pouvant contenir chacune soixante corps au moins ; il en faudra au

moins autant encore pour nettoyer le champ de bataille et la ville. Quant aux chevaux morts, presque aussi nombreux que les hommes, j'ignore comment on s'en débarrassera : les chiens, les loups et les corbeaux, qui ne touchent point aux cadavres humains, les détruiront en partie » (Percy, 2002). L'inhumation en fosse commune, même si elle ne respecte pas le rituel de l'inhumation individuelle, offre au moins une sépulture au soldat qui satisfait les survivants comme en témoigne Marbot en route pour Friedland en juin 1807 : « L'armée s'étant mise à la poursuite des Russes, nous passâmes par Eylau. Ces champs, que trois mois avant nous avions laissés couverts de neige et de cadavres, offraient alors de charmants tapis de verdure émaillés de fleurs!... Quel contraste!... Combien de braves guerriers reposaient sous ces vertes prairies!... » (Marbot, 1891).

Mais parfois, l'urgence est telle que les corps sont mal ou pas enterrés. En octobre 1812, lorsque la Grande Armée passe à nouveau sur le champ de bataille de la Moskova, Marbot évoque la présence de milliers de cadavres qui n'ont pas été inhumés : « L'armée revit Mojaïsk et le champ de bataille de la Moskova!... La terre, sillonnée par les boulets, était couverte de débris de casques, de cuirasses, de roues, d'armes, de lambeaux d'uniformes et de trente mille cadavres à demi dévorés par les loups!... » (Marbot, 1891). Témoignage similaire du sergent Bourgogne, en octobre 1812 : « Le 28, nous partîmes de grand matin et, dans la journée, après avoir traversé une petite rivière, nous nous trouvâmes sur l'emplacement du fameux champ de bataille encore tout couvert de morts et

de débris de toute espèce. On voyait sortir de terre des jambes, des bras et des têtes : presque tous ces cadavres étaient des Russes, car les nôtres, autant que possible, nous leur avions donné la sépulture. Mais, comme tout cela avait été fait à la hâte, les pluies qui étaient survenues depuis, en avaient mis une partie à découvert. Rien de plus triste à voir que ces morts qui, à peine, conservaient une forme humaine ; il y avait cinquante-deux jours que la bataille avait eu lieu » (Bourgogne, 1978). Les conditions de la retraite de 1812 ne furent évidemment guère favorables à une prise en charge des défunts, même dans une fosse commune : « Quant à ceux dont les blessures avaient entraîné la mort, nous les avons déposées au milieu des champs abandonnant à l'air et aux vers le soin de faire disparaître leurs restes, car depuis longtemps, nous avons perdu l'habitude d'enterrer nos cadavres. » (Suckow, 1901).

Dans certaines circonstances, d'autres pratiques que l'inhumation sont retenues pour se débarrasser des cadavres. Les corps peuvent être jetés dans les cours d'eau. C'est le cas en Lituanie en décembre 1812 et janvier 1813 (Signoli et al., 2008). Comme le déclaraient certains rapports des autorités russes, il fut interdit de jeter les corps dans la Vilya, la Nérís ou le Niémen. Les pêcheurs dans le golfe de la Nérís se plaignaient des restes de corps en décomposition qui flottaient. C'est également le cas en 1814, après la bataille de Montereau, où l'on jette une partie des dépouilles dans la Seine (Hantraye, 2005). L'utilisation du feu, de la crémation des corps est plus délicate, plus difficile à faire accepter

dans des sociétés de traditions judéo-chrétiennes et sans doute plus difficile à mettre en pratique faute de combustible suffisant. Sous le Premier Empire, Berriat (1812) envisage la possibilité d'incinérer les corps : *Dans les terrains trop secs ou trop humides, on recouvrira les cadavres d'une couche de chaux, sur laquelle on versera une quantité d'eau suffisante, avant de combler la fosse avec de la terre. À défaut des moyens indiqués, les corps seront brûlés (Art. 481).* Hantraye (2005), cite des cas de crémations après la bataille de Waterloo. Coignet (1969) en témoigne après Marengo : *« Vous vîmes le champ de bataille couvert de soldats autrichiens et français qui ramassaient les morts et les mettaient en tas, et les trainaient avec les bretelles de leurs fusils et les chevaux ; on mettait tout pêle-mêle dans le même tas et l'on y mettait le feu pour nous préserver de la peste. Et les corps éloignés, on jetait un peu de terre dessus pour les couvrir ».* Wagré l'atteste en Espagne : *« On meurt à Cabrera, vite et beaucoup ! Et il faut se débarrasser des cadavres. Chaque jour, des hommes désignés par les régiments grimpent à travers les collines, cherchent le bois mort et le poussent au bord des chemins. De là des fagots sont tirés ou portés au sommet, assez loin de l'hôpital pour que les malades ne soient pas démoralisés. Les bûchers se dressent à quelques pas des cadavres qui attendent et le lundi le feu est mis. Toute l'île, malades compris, voit la fumée, blanche au début, grisâtre ensuite, franchement noire quand les corps se calcinent sur les braises rouges. La crémation d'ailleurs ne règle pas tous les problèmes : trop souvent les cadavres sont à demi calcinés. Ayant vu cela des anglais débarquent*

des pics et des pelles, le cimetière sera creusé dans le roc au dessus de l'hôpital derrière un mouvement de la colline. Fin de l'été 1809, Cabrera a son cimetière, le lieu fut nommé « vallée des morts » (Wagré, 1902).

Durant la seconde moitié du XIX^e siècle, dans le cadre de trois conflits³, les progrès de l'artillerie et de la capacité de tir des armes à feu vont entraîner des pertes humaines de plus en plus importantes. Pour les pays européens, les règlements sanitaires envisagent une inhumation individuelle pour les officiers, mais toujours collective pour la troupe (Petit & Collin, 1897), préconisant même l'utilisation de désinfectants (chaux, mais aussi acide sulfurique à raison de 10 litres par cadavre) pour les fosses communes (Troussaint, 1915: 398). En revanche aux États-Unis des cimetières militaires, avec inhumations individuelles, furent créés dès le début des années 1860: 1862 dans le Maryland, 1863 en Pennsylvanie, 1864 à Arlington (Capdevila & Voldman, 2002). Toutefois, même pour les soldats européens, un changement des pratiques est perceptible malgré l'impossibilité d'identifier individuellement les morts. Ainsi, dans le cimetière de Sébastopol, les soldats français furent inhumés dans des tombes communes, mais regroupés par unité régimentaire.

L'inhumation individuelle, même si elle a pu exister dans quelques cas (cimetière militaire français en Algérie, à Sidi-Ferruch, contemporain de l'expédition de 1830) était d'autant plus difficile à

mettre en oeuvre qu'aucun moyen systématique d'identification du soldat n'existait. C'est la Guerre de Sécession qui ouvrit la voie à la reconnaissance individuelle des défunts. Pour se prémunir du méconnaissable, avant la bataille, les soldats écrivaient sur un morceau de papier leur nom précédé de « *I am* », avec le numéro de leur unité. Certains se procuraient des plaques d'identification en métal précisant parfois la ville dont ils étaient originaires. Mais cette pratique n'était pas systématique, près de la moitié des tombes des cimetières de ce conflit portent la mention « inconnu » (Capdevila & Voldman, 2002). En Europe, la Prusse est la première (en 1869) à distribuer de fines plaques individuelles en zinc portant les numéros de l'unité, de la compagnie et le matricule du soldat. En 1881, la France dote ses soldats d'une plaque d'identité faite dans un alliage inoxydable (Marchal, 2015). C'est avec son entrée dans le premier conflit mondial que la Grande-Bretagne et les pays du Commonwealth utilisent des plaques en fibres d'amiante vulcanisées et circulaires dont la production était plus économique, mais la conservation moins pérenne. Ces différents modèles de plaques ne cesseront d'évoluer entre 1914 et 1918 (informations complémentaires, plaques sécables...). Pour autant, le port de ces éléments d'identification ne sera pas systématique (oubli, perte...) et bon nombre de restes de soldats sont encore aujourd'hui mis au jour sans qu'une plaque n'y soit associée.

L'archéologie témoigne de la diversité des contextes durant la Grande Guerre

En France, c'est la fouille de la sépulture multiple de Saint-Rémy-la-Calonne (Meuse) qui constitue l'évènement fondateur des études sur les sépultures de la Grande Guerre. Lors de cette opération programmée et conduite par Frédéric Adam en 1991, 21 soldats du 228^e régiment d'infanterie, ont été exhumés (Adam & *al.*, 1992; Adam, 2006). Ces hommes disparus le 22 septembre 1914 furent inhumés par les soldats allemands dans une seule et même fosse. Cette fouille est bien connue des professionnels de l'archéologie, comme du grand public, puisque parmi ces corps se trouvait la dépouille de l'écrivain Alain Fournier. Depuis le début des années 1990, les opérations de fouilles se sont multipliées du fait de la découverte fortuite des restes de ces disparus et de quelques opérations programmées. Sur le seul front occidental, c'est-à-dire sur un front allant de la mer du Nord à la Suisse, on estime à 670 000 le nombre de ces disparus, toute armée confondue. Dans le cadre de cette contribution, il est bien évidemment impossible de dresser un inventaire exhaustif de l'ensemble des opérations de fouilles qui ont fait suite à celle de Saint-Rémy-la-Calonne. À travers quelques études de cas, nous aborderons la diversité de ces contextes d'inhumations et les interrogations que les faits archéologiques suscitent.

En effet, autour des sépultures à recrutement militaire de cette période, l'on

observe une extrême diversité des contextes funéraires et des pratiques mises en oeuvre. Dans certains cas, la relative tranquillité du secteur ou l'évacuation vers l'arrière des corps permet une inhumation rationnelle, quasiment organisée individuellement. C'est le cas sur le site du Point du Jour (commune d'Athies, Pas-de-Calais) où 20 soldats britanniques, tombés au printemps 1917, ont été inhumés dans une tranchée, les uns à côté des autres (Desfossés & *al.*, 2008). On observe le même type de pratique dans la sépulture multiple de 6 soldats allemands tombés en Champagne, en octobre 1915 (commune de Massiges, Marne) ou encore dans l'inhumation simultanée de 3 soldats français retrouvés dans une cour intérieure du Fort de la Pompelle. Dans ces trois contextes, à la suite d'une offensive ou profitant d'un moment d'accalmie, des soldats ont inhumé des frères d'armes. Les fouilles ont permis d'objectiver des gestes de camaraderie. Concernant les soldats britanniques du Point du Jour, le dépôt des corps a été fait de manière à maintenir un contact physique entre ces frères d'armes, le coude droit de chaque homme recouvrant le coude gauche de son voisin de droite. Plus encore, alors que la quasi-totalité des squelettes étaient complets, les seizième et dix-septième soldats n'étaient plus représentés que par des fragments. Mais, ces quelques restes fragmentaires ont

été soigneusement disposés à l'emplacement exact qu'ils auraient occupé si les individus avaient conservé leur intégrité anatomique (Desfossés & *al.*, 2009). On retrouve cette même volonté de maintenir un contact physique entre soldats soigneusement déposés dans la sépulture de 6 soldats allemands de Mas-siges. Parfois, ces gestes de respect du défunt sont également observables sur des inhumations individuelles faites en premières lignes. En 2014, sur le site de Massiges, nous avons effectué la fouille d'un soldat français inhumé en fond de tranchée. Dans cette tranchée et contre le bord de celle-ci, une sépulture a été aménagée par quelques frères d'armes pour le soldat A. D.⁴, ceux-ci prévoyant même lors de la phase de creusement de la sépulture une légère surélévation au niveau de l'emplacement du crâne (un coussin céphalique) avant le dépôt du cadavre. Quelle que soit la nature exacte des liens effectifs de cette fraternité militaire, que nous ne pourrions certainement jamais appréhender, force est de constater qu'une attention et un soin tout particulier ont été apportés à ces défunts.

Dans un contexte de violence tel que celui de la Première Guerre mondiale, et plus particulièrement de certains combats, on peut se demander si les mêmes égards étaient apportés aux amis défunts qu'aux dépouilles de l'ennemi. Sans doute les différentes sources d'archives (écrits des soldats, rapports officiels, films et photographies) sont à questionner sur un tel sujet. Mais l'analyse des archives biologiques que constituent les squelettes et les données que peuvent

apporter l'étude des sépultures livrent des informations importantes. Comme nous l'avons développé précédemment, Gilles Prilaux et collaborateurs ont bien montré comment l'inhumation des soldats anglais exhumés sur le site du Point du Jour témoigne d'un respect particulier des défunts. Il semble que les pratiques soient différentes lors des inhumations faites par l'ennemi! Les fosses de Fromelles (bataille de la Somme, juillet 1916) sont très illustratives à cet égard. À la suite des offensives australiennes et britanniques et des contre-offensives allemandes, les soldats allemands ont géré l'inhumation de plusieurs centaines de cadavres ennemis. Deux cent cinquante d'entre-eux ont été inhumés sur le site du Bois du faisan (commune de Fromelles, Nord), dans cinq fosses (Loe & *al.*, 2013; Loe & *al.*, 2014; Brady & *al.*, 2016). Quatre-vingt quinze soldats du Commonwealth ont été déposés face contre terre (soit 38 %). Ce positionnement, dans une telle proportion, n'est peut être pas anodin! Il ne peut purement et simplement résulter du contexte d'urgence sanitaire qui prévaut à ces inhumations, en plein mois de juillet, puisque les corps ont été déposés un à un dans chaque fosse! Ne traduit-il pas, plus au moins consciemment, une volonté des vainqueurs de «punition» de «châtiment» (face contre terre) des vaincus au-delà de la mort?

Pour autant, il reste parfois difficile de percevoir les raisons qui poussent les fossoyeurs, amis ou ennemis, à réduire au plus strict minimum les gestes d'accompagnement des défunts, frères d'armes

ou adversaires. C'est le cas à Saint-Léonard (Marne) dans la banlieue de Reims, où comme à Bétheny, ce sont des trous individuels d'une ligne de défense qui recelaient les corps de cinq soldats allemands. Cette petite ligne défensive a été créée par des troupes françaises, puis conquise le 26 septembre 1914 par des soldats allemands. Cette attaque, bloquée quelques centaines de mètres plus au sud, provoque d'importantes pertes dans les rangs des assaillants, qui se replient en abandonnant de nombreux morts. À la suite d'une contre-attaque française, il semble que les cadavres allemands aient fait l'objet d'une inhumation extrêmement rapide. Cette gestion *a minima* trouve-t-elle son origine dans la volonté manifeste d'une relégation des dépouilles ennemies? Est-elle le résultat du mieux qui pouvait être fait dans un secteur restant exposé au feu de l'adversaire? C'est encore le cas à Massiges (Marne), où la fouille d'une sépulture multiple de 5 soldats allemands, morts en janvier 1915, met en évidence une gestion des corps réduite au minimum (tête-bêche, certains cadavres face contre terre). Pourtant, à n'en pas douter, ces défunts ont été inhumés par d'autres soldats allemands. Là encore, comment expliquer ces faits archéologiques? Banalisation de la mort, même de celle des copains, dans un contexte très meurtrier? Danger, pour les vivants, à s'exposer à la mort afin de rendre les derniers devoirs aux défunts, ou encore, caractère fortuit et sans causalité repérable, ou volonté délibérée, ou encore décision dominée par quelque emportement,

réaction instinctive ou émotive, inconscience protectrice ou déni?

Durant la Première Guerre mondiale, la violence faite au corps défunt peut s'appréhender à travers deux prismes: une focale relativement marginale dans sa mise en œuvre, à savoir celle de la crémation, une autre focale exceptionnelle car en rupture avec les pratiques funéraires séculaires de nos sociétés. Concernant la crémation des corps durant la Première Guerre mondiale, elle semble avoir été très marginale et pratiquée par les deux camps pour les cadavres de l'ennemi. Elle est envisagée dans certains règlements sanitaires: *pour l'incinération de 250 à 300 corps, on utilisera 5 à 6 hectolitres de goudron et 5 à 6 litres de pétrole* (Troussaint, 1915). En 1915, en France, la Chambre des députés vota une loi permettant l'incinération des cadavres ennemis, loi qui fut finalement repoussée par le Sénat en novembre de la même année (Hardier & Jagielski, 2001). Pour autant, témoignages et images attestent l'incinération en masse dans d'autres contextes de mortalité de masse et presque à la même époque: épidémie de peste en Mandchourie (hiver 1910-1911) et gestion sanitaire par la première mission internationale en la matière (Chevé & Signoli, 2007).

La seconde focale concerne la violence faite au corps qui se perçoit par l'absence de sépulture, c'est-à-dire l'absence de toute gestion du défunt, même *a minima*. Sans doute celle-ci a pu exister dans différents contextes historiques, mais reste très rare, plus qu'exceptionnelle, de l'ordre du fait divers. Avec la Grande

Guerre, elle prend de l'importance, du fait de l'hécatombe produite par certains combats, du fait de l'omniprésence de l'artillerie dont la puissance de feu recouvrait parfois les victimes. Il n'est pas rare aujourd'hui de retrouver individuellement certains de ces disparus. Il arrive aussi de mettre au jour plusieurs corps ensevelis sous les mètres cubes de terre soulevés par le bombardement. Ce fut le cas à Bétheny «Sous les Vignes» (Marne) où 13 soldats allemands ont été découverts, en 2008. Ils ont été retrouvés dans les trous individuels de protection qu'ils avaient eux-mêmes creusés pour établir hâtivement une ligne de défense face à la contre offensive française de la bataille de la Marne. Position littéralement foudroyée par l'artillerie française, entre les 17 et 18 septembre 1914 (Desfossés, 2011). L'on retrouve également ces corps saisis sur le site du Kilianstollen (Carspach, Haut Rhin). Le 18 mars 1918, 21 soldats allemands ont été tués par le souffle d'obus ayant touché la galerie d'accès d'un tunnel de repli où ils avaient trouvé refuge (Landolt & Pélissier, 2013). Ici l'effet *blast* a saisi en un instantané ces hommes et leur environnement à un point tel que l'on a pu parler pour ce site du «Pompéi de la Grande Guerre». Ainsi donc, aucun geste humain n'a pris en considération et n'a accompagné ces morts.

Dans le cadre de la Première Guerre mondiale, particulière à bien des titres, l'importance de l'hécatombe des hommes et donc le traitement de ces morts particuliers relèvent certes du risque sanitaire, mais aussi du caractère inouï de la

violence de ce conflit. L'anthropologie, funéraire et médico-légale conjuguées, permet de prendre en compte la globalité de ces problématiques, tant dans le fait qu'elle analyse et explique la gestion de la mort et quelle identifie les morts que dans l'analyse qu'elle propose des gestes et des comportements humains en contexte inhumain.

Notes

1. Circulaire de Février 1794, mais aussi Revolot, Etienne Benoît. *Nouvelle hygiène militaire*, Lyon, Tournachon Molin, 1803.

2. La sépulture multiple et simultanée traduit une pratique funéraire qui consiste à inhumier simultanément, où tout du moins dans un laps de temps très court, plusieurs individus. Elle est différente de la fosse commune (ici dans le sens exact de l'expression) qui est une structure funéraire utilisée dans les cimetières où l'on inhume les indigents au fur et en mesure des décès. Par ailleurs, si la fosse commune a des caractéristiques assez précises (il s'agit d'une tranchée creusée préventivement), la sépulture multiple et simultanée peut être une tranchée, une fosse, le caveau d'une église, un fossé... bref une structure préexistante ou pas et dont parfois l'utilisation première n'avait rien de funéraire.

3. Guerre de Crimée (1853-1856) 270 000 morts, Guerre de Sécession (1861-1865) 620 000 morts et Guerre franco-prussienne (1870-1871) 185 000 morts.

4. Ce soldat a pu être identifié grâce à sa plaque individuelle. Il appartenait au 23^e régiment d'infanterie coloniale et a été tué par balle dans la tranchée de 1^{re} ligne, le 7 février 1915. Il a été inhumé dans la tranchée par ses camarades.

Bibliographie

Adam F. 2006, *Alain Fournier et ses compagnons d'arme : une archéologie de la Grande Guerre*, Metz, Éditions Serpenoise, 219 p.

- Adam F., Boura F., Duday H. 1992, «La fouille de Saint-Rémy-la-Calonne: une opération d'archéologie funéraire expérimentale, ou l'anthropologie de terrain en quête de ses références», dans *Les nouvelles de l'archéologie*, n° 48/49: 59-61.
- Barres J.-B.-A. 1923, *Souvenirs d'un officier de la Grande Armée*. Plon, Paris, 331 p.
- Berriat H. 1812, *Législation militaire ou recueil méthodique et raisonné des lois, décrets, arrêtés, règlements et instructions actuellement en vigueur sur toutes les branches de l'état militaire*, Alexandrie, chez Louis Capriolo, Imprimeur-Libraire, 850 p.
- Bourgogne A. 1978, *Mémoires du sergent Bourgogne, 1812-1813*, Paris, Hachette, 412 p.
- Brady K., Loe L., Signoli M. 2016, «Les morts retrouvés de la Grande Guerre: d'Alain Fournier aux fosses de Fromelles», dans I. Homet, E. Penicaut (dir.), *Le Soldat et la mort dans la Grande Guerre*, Presses Universitaires de Rennes, pp. 143-152.
- Cabot E. 2014, «Les victimes de la bataille du Mans (12-13 décembre 1793): apports archéo anthropologiques», dans *Archéologies*, 39: 32-39.
- Capdevila L., Voldman D. 2002, «Du numéro matricule au code génétique: la manipulation du corps des tués de la guerre en quête d'identité», dans *Revue internationale de la Croix-Rouge*, 84: 848, pp. 751-765.
- Chevé D., Signoli M. 2007, «Corps dans la tourmente épidémique: images de peste en Mandchourie», dans *Revue Corps*, n° 2: 75-92.
- Cognet, abbé 1881, *Souvenirs militaires d'un jeune abbé, soldat de la République*. Paris, 359 p.
- Coignet J.-R. 1969, *Les cahiers du capitaine Coignet*, texte et préface par J. Mistler, Paris, Hachette, 357 p.
- Desfosses Y. 2011, «Archéologie de la Grande Guerre, les tranchées de tirailleurs de Bétheny (Marne), un exceptionnel instantané des derniers soubresauts de la bataille de la Marne, 17 au 19 septembre 1914», dans *Cahiers d'études et de recherches du musée de l'Armée*, hors-série n° 5, pp. 147-182.
- Desfossés Y., Jacques A., Prilaux G. 2008, *L'ARCHÉOLOGIE DE LA GRANDE GUERRE*, Rennes, Éditions Ouest-France.
- Desfossés Y., Jacques A., Prilaux G. 2009, «Une exploration d'un champ de bataille. L'exemple d'Arras: 1914-1918», dans L. Buchet, C. Rigeade, I. Séguéy et M. Signoli (dir.), *Vers une anthropologie des catastrophes*, Paris, Éditions INED & APDCA, pp. 385-397.
- Hantraye J. 2005, «Les sépultures de guerre en France à la fin du Premier Empire», dans *Revue d'histoire du XIX^e siècle* 30: 70-83.
- Hardier T., Jagielski J.-F. 2001, *Combattre et mourir pendant la Grande guerre (1914-1925)*, Paris, Imago, 375 p.
- Landolt M., Pélissier A. 2013, «Carspach "Kilianstollen": une découverte exceptionnelle pour l'archéologie de la Grande Guerre», dans B. Schnitzler, M. Landolt (dir.), *À l'Est, du nouveau! Archéologie de la Grande Guerre en Alsace et en Lorraine*, Catalogue d'exposition, Strasbourg, Musées de la Ville de Strasbourg, pp. 281-284.
- Larrey D.-J. 1812, *Mémoires de chirurgie militaire et campagnes*, Paris t.1, 382 p.
- Loe L., Barker C., Brady K., Cox M., Webb H. 2014, *Remember Me to All: The archaeological recovery and identification of soldiers who fought and died in the battle of Fromelles 1916*, Oxford Archaeology Monograph, n° 23, 134 p.

- Loe L., Barker C., Wright R. 2013, « An osteological profile of trench warfare. Perimortem trauma sustained by soldiers who fought and died in the battle of Fromelles, 1916 », dans C.
- Knüsel C., M. Smith M. (dir.), *The Routledge Handbook of the Bioarchaeology of Human Conflict*, London, Routledge, pp. 575-601.
- Marbot J.-B.-A.-M. 1891, *Mémoires du général baron de Marbot*, Paris, Plon, 3 vol., 390, 495, 446 p.
- Marchal E. 2015, « Le corps identifié », M. Signoli Y. Desfosses (dir.), « Des corps en guerre », dans *Revue Corps* n° 12 : 37-40.
- Percy P.-F. 2002, *Journal des campagnes*, Paris, Tallandier, 537 p.
- Petit A., Collin L. 1897, *Guide militaire des étudiants des médecins et pharmaciens de réserve et de l'armée territoriale*, Paris, 603 p.
- Signoli M., Da Silva J., Georgeon E., Léonetti G., Dutour O. 1996, « Vérification de la mort durant la Grande Peste de Marseille : données anthropologiques issues de la fouille du charnier de l'Observance (Marseille) », dans *Comptes-Rendus de l'Académie des Sciences de Paris*, t. 322, série II a : 333-339.
- Signoli M., Vette T., Dutour O., Ardagna Y. 2008, *Les oubliés de la retraite de Russie, Vilna 1812 – Vilnius 2002*, Paris, Librairie Historique F. Teissedre,
- Suckow K.-F.-E. 1901, *D'Iéna à Moscou, fragments de ma vie*, Paris, Plon, 315 p.
- Thiebault P. 1893, *Mémoires du général Thiébault*, T I, 1769-1795. Paris, Plon, 546 p.
- Troussaint A. F. C. 1915, *La direction du service de santé en campagne : directeurs et chefs de service dans les principales situations de guerre depuis la mobilisation jusqu'après la bataille*, Paris, (5e édition), 533 p.
- Wagre L.-J. 1902, *Les prisonniers de Cabrera. Souvenirs d'un Caporal de Grenadiers, 1808-1809*, Paris, 295 p.